Journal officiel de l'Etat et de la Première et Troisième Municipalités.

Publié par J. Bayon.

NOUVELLE-ORLEANS :
JEUDI MATIN, 4 MAI 1836.

POUR PRESIDENT.
M. VAN BUREN.

POUR VICE PRESIDENT :
RD. M. JOHNSON.

La malle du Nord arrivée hier, nous fournit des journaux de Baltimore du 11 et de Washington du 13, y inclus tous ceux arriérés. Nous voyons dans les premiers que le paquebot Havre était arrivé à New-York apportant des dates très récentes de France.

Un autre arrivage à New-York nous fournit des nouvelles très importantes du Pérou.

WASHINGTON CITY.

Une note officielle du département de la trésorerie en date du 11 du courant, annonce que ce département est dans l'actuellement des certificats à tous ceux qui ont des droits à l'indemnité de la France. Ceux des réclamants qui n'ont pas donné des instructions relativement à la manière dont les certificats devront être donné sont invités à le faire, et à dire aussi, dans quels lieux lesdits certificats devront être remis.

CONGRES DE WASHINGTON.

Les principaux bills ou pétitions soumis maintenant aux discussions du Congrès des Etats-Unis, sont :

1o. Le bill relatif au service maritime, passé au Sénat avec les amendemens de la Chambre.

2o. Le bill ayant pour objet de distribuer entre les différens Etats de l'Union le montant de la somme provenant ou qui proviendra de la vente des terres publiques, en proportion du chiffre de la représentation à la Chambre de chacun desdits Etats.

3o. Les bills sur les fortifications. M. Camberleng a proposé un amendement pour augmenter de 700,000 piastres la somme proposée dans l'appropriation, lesquelles seront employées à l'armement des fortifications.

4o. La pétition des habitans de Philadelphie demandant que le Congrès reconnaisse l'indépendance de Texas. Après de longues discussions, le Sénat ordonna l'impression de la pétition. M. Porter, sénateur de la Louisiane, a pris une part très active dans les délibérations de cette séance. L'honorable membre argumenta sur ce point : que les Etats-Unis n'avaient pas le droit d'intervenir dans la question qui s'agite entre le Mexique et le Texas.

5o. Le bill relatif aux nouveaux arrangemens de la poste, et un autre ayant pour objet de faire transporter la malle par les routes en fer.

6o. Et enfin un projet de loi pour prévenir que les compilations incendiaires au sujet de l'abolition de l'esclavage ne parviennent dans les Etats du Sud et de l'Ouest par le moyen de la poste.

LES CREEKS.

La Chronicle de la Mobile contient le paragraphe suivant :

Des lettres de Montgomery annoncent qu'un exprès venait en cette ville et confirmait la triste nouvelle que les Indiens avaient massacré le dimanche précédent avaient été tués et le pont de Columbus entièrement brûlé. Nous croyons cette nouvelle authentique. Ainsi donc, nos concitoyens verront que la guerre est plus terrible qu'on le supposait d'abord. 2000 volontaires auxquels on vient joindre 500 Indiens amis sont en marche pour aller combattre les Creeks.

Une lettre de notre correspondant du Texas, en date du 16 du courant, nous annonce que M. Zavala devait partir incessamment pour Mexico, comme envoyé extraordinaire, à l'effet d'entamer des négociations relativement à l'indépendance de la colonie.

Nouvelles très récentes de France.

Le navire paquebot *Havre*, capitaine Stoddard est arrivé le 5 du courant à New-York, venant du Hâvre, d'où il est parti le 5 avril. Par cette voie, nous recevons la nouvelle officielle du paiement des quatre premières termes de l'indemnité. Nos lecteurs trouveront plus bas le décret de Louis Philippe ordonnant au secrétaire d'Etat ministre des finances de liquider tous les quartiers échus.

Le navire Havre transporte la somme de 350,000 piastres à valoir sur le montant du capital dû.

Le 28 mars il y a eu une tempête épouvantable sur les côtes de la Manche; plusieurs batimens qui avaient fait voile du port du Hâvre ont été forcés d'y entrer de nouveau et y ont réussi bien sans avoir éprouvé de grandes avaries. La quantité de bâtimens naufragés est dit-on considérable. On n'avait pas encore reçu tous les détails de ce sinistre. Le paquebot Francis Depau se trouvait dans la manche lorsque la tempête éclata : il fut obligé, tant la mer était grosse et dangereuse de chercher à regagner le port. Une grande partie de la population s'était rendue sur la jetée pour assister à ce spectacle. Le navire fut chassé par la violence des vagues sur un des môles; il ne prit en être retiré et coeduit au quai que dans la matinée du 29 avril ; il faisait alors beaucoup d'eau. Il devait être vendu le jour suivant en conséquence des dommages qu'il avait éprouvés. La majeure partie de son chargement avait été enlevée et placée sous des tentes. Le navire américain Harriet et Jessia, de Charleston, suivit le Francis Depau, et après avoir touché à plusieurs reprises, il réussit à entrer sauf dans le port. Le brick américain Corinthian vint immédiatement après ; on n'a pu découvrir pas d'abord en raison du brouillard qui régnait alors, on ne le vit que lorsqu'il se trouvait sur les deux autres. Ce brick n'essuya aucun dommage.

Le 31 mars, on apprit, aux Sables, que le brick Arvac, de la Rochelle, venant de New-York avec 280 balles de coton, 130 tierçons de ris et 25 tonneaux de bois de campêche avait fait naufrage sur la côte de la Charente. L'équipage réussit à se sauver ; quant au chargement on pensait qu'il n'y aurait de perdu que le ris : on n'avait aucun espoir de retirer le bâtiment attendu qu'il se trouvait dans un endroit entouré de rochers.

Le capitaine Jolly du navire français Jeanne d'Arc arrivé au Havre, a rapporté que le 30 mars, se trouvant par 7o. 20' long. est et 47o. 30' lat. Nord il parla au navire américain Eliza Ann, de Baltimore, portant la cape sur les voiles de hune ; le beaupré de ce navire avait été enlevé, et il s'était fait d'autres avaries.

Un autre jour et au même endroit il vit un autre navire chercher pour un bâtiment américain, dont les trois mats de hune avaient été cassés. Ce navire cherchait à gagner un des ports d'Angleterre.

Les extraits faits par les journaux du Nord ne mentionnent rien de nouveau en fait de politique Européenne.

Nous ne voyons non plus rien qui ait trait aux affaires d'Espagne et à l'état de la guerre dans le Nord de cette Péninsule ; plus tard nous aurons probablement de plus détaillé que nous nous empresserons de soumettre à nos lecteurs. Nous ne croyons pas cependant devoir obtenir rien de plus frais que ce que nous avons déjà publié ; les dates de la frontière reçues par la voie de la Havane, nous ayant fourni des nouvelles jusqu'au 28 mars.

Décret du Roi des Français.

Le Bulletin des Lois du 2 publie le décret suivant :

Au Palais des Tuileries, ce 16 mars 1836.

Nous, Louis Philippe, Roi des Français, &c.

Attendu que la loi du 15 juin 1835, relative au traité conclu le 4 juillet 1831, entre la France et les Etats-Unis, qui autorise le ministre des finances à prendre les mesures nécessaires à l'exécution de ce traité, sous la condition exprimée dans le premier paragraphe de ladite loi ;

Considérant que cette condition a été satisfaite, ordonnons ce qui suit :

Article premier. Notre ministre secrétaire d'Etat au département des finances fera payer au gouvernement des Etats-Unis ou à ses agens légaux dix-huit millions quatre cent quatre vingt six mille six cent soixante six francs cinquante deux centimes, formant le montant de la somme due, le 2 février 1836, sur les 25 millions dont le paiement a été stipulé dans le traité du 4 juillet 1831, savoir :

Montant des termes échus pour les années 1832, 1834, 1835 et 1836, déduction faite d'un million à valoir sur le montant de un million cinq cent mille fr. assignés pour les réclamations françaises 15,566,666 54

Montant des intérêts jusqu'au 2 février 1836 ..... 2,819,999 98

Somme totale..... 18,486,666 52

Art 2. La somme ci-dessus de 18,486,666 francs 52 centimes sera portée sur le budget des appropriations de 1836 et placé en regard du crédit extraordinaire résultant de la loi du 14 juin 1835. Cette somme fera l'objet d'un article spécial dans le compte définitif du ministre.

Art. 3. Des dispositions ultérieures seront prises au sujet du second article de ladite loi, en tant que cela concernera la somme de un million déduite du montant dû aux Etats-Unis.

(Signé) LOUIS PHILIPPE.

Famille de Napoléon.

PARIS 4 *avril*.—Une pétition demandant l'abrogation de la loi maintenant en force contre la famille de Napoléon devait être prise en considération par la Chambre des Députés dans la séance du 2 ; mais le rapport n'ayant été préparé, ce retard a excité de grandes rumeurs et un désappointement général dans les galeries publiques. Parmi les spectateurs on remarquait plusieurs personnages qui ont joué un rôle éminent sous l'empire.

dates d'Athènes du 18. Le roi Otho se disposait à aller visiter la Syrie. On disait que de nouveaux troubles avaient éclaté dans la Romélie.

Des dates d'Alexandrie du 12 février donnent la nouvelle que la peste faisait alors des ravages considérables dans la haute Egypte; elle n'avait pas encore gagné Alexandrie.

Quelques cas de peste se sont manifestés à Constantinople.

BARCELONE.

Des lettres de cette ville à la date du 26 mars annoncent que plusieurs officiers Français commandent dans les armées carlistes de la Catalogne. A l'affaire de Bruch, dont nous avons parlé dans notre feuille du lundi dernier, trois de ces officiers ont été tués dans une décharge générale. Les Carlistes paraissent redoubler de hardiesse dans cette province ; ils interceptent toutes les communications dans le but d'empêcher que les provisions n'arrivent à Barcelone. Leurs projets seraient de soulever les paysans et le peuple en général de manière à forcer Mina à abandonner le théâtre de la guerre. Les troupes du gouvernement toutefois, n'en continuent pas moins leurs opérations : différentes brigades ont reçu l'ordre de concerter leurs mouvemens pour déjouer le plan formé par les Carlistes de prévenir l'approvisionnement de Barcelone.

Le "London Morning Chronicle" dit que le commerce de Barilla est tombé maintenant entre les mains des Américains. Le même journal ajoute : "Ce peuple qui a déjà supplanté les Anglais dans diverses branches du commerce de la Méditerranée possèdera aussi avant longtems, tout le commerce des Iles Canaries.

L'amiral Wooster, du Connecticut, au service du Chili, est arrivé à New-York; après une absence de 19 années de son pays natal.

Nouvelles très importantes de Lima.

L'*Evening Star* de New-York publie une lettre de son correspondant de Payta, datée du 2 mars dernier, d'après laquelle il paraîtrait que la guerre civile du Pérou est terminée en conséquence de la bataille décisive livrée le 7 février à l'endroit appelé "Alto de la Luna,", près d'Arequipa, dans laquelle l'armée de Salaverry fut complettement battue et mise en déroute, et lui même fait prisonnier, alors qu'il cherchait à se sauver à Islay, sur les côtes de la mer, où ses bâtimens de guerre se trouvaient réunis. Ce général avait une armée de 25,000 hommes tandis que les forces de Santa-Cruz de s'élevaient qu'à 9000 soldats composés de Péruviens et de Boliviens. La bataille dura 7 jours, au bout desquels Salaverry, après avoir résisté aux assauts fréquens qui lui furent livrés, fut obligé de se rendre aux assiégeans dont le nombre augmentait sans cesse. Le correspondant ajoute que le massacre a été terrible ; le champ de bataille se trouvait jonché de cadavres ; presque tous avaient été décapités. Ste. Cruz a avoué une perte de 500 hommes.

Le 15 février, Salaverry et ses généraux et colonels Fernandini, Picoaga, Moya, Cardenas et cinq autres furent fusillés. Ces officiers furent exécutés les premiers, et lorsque le tour de Salaverry arriva et que l'on se disposait à lui bander les yeux, il y refusa dédaigneusement en disant : "je puis regarder mes assassins en face car la peur est au dessous de moi." Il demanda alors à être exécuté par son propre garde, ce qui lui fut accordé. Il s'agenouilla et les dernières paroles qu'il prononça furent celles-ci ; "Puisque vous voulez tuer votre général oh bien ! feu !" ce commandement fut exécuté à la lettre Quatre-vingts officiers furent ensuite condamnés à être fusillés et cent autres aux travaux forcés pour le terme de 2 ans. Entr'autres ouvrages publics qu'ils devront faire ils auront à reconstruire le pont près d'Arequipa, que Salaverry fit rester dans le cours de l'action.

Le correspondant termine sa lettre en disant que l'on espérait que la peine infligée aux principaux chefs de l'armée suffirait pour arrêter à jamais toute insurrection au Pérou.

Nota.—Par le brick Tweed, arrivé hier à Baltimore venant de Rio Janeiro on a reçu une liasse du "Journal do Commercio" jusqu'au 2 avril, contenant la nouvelle de la défaite de l'armée de Salaverry et de l'exécution de ce général et de la plupart de ses officiers. Cette même nouvelle était parvenue à Rio. La tranquillité régnait dans la province de Rio Grande.

Dans son message du 16 mars, le président de la république d'Uruguay a annoncé la nomination d'un ministre pour la cour d'Espagne dont le devoir sera d'établir des relations commerciales avec cette contrée.

Les nouvelles commerciales reçues à Baltimore offrent peu d'intérêt.

Le Président a transmis le message suivant aux deux Chambres du Congrès.

WASHINGTON, 10 Mai 1836.

Au Sénat et à la Chambre des Représentants

Le Département du Trésor a été informé que les quatre premiers paiemens, d'après notre traité avec la France, ont été comptés à l'agent des Etats-Unis. En vous faisant part de la fin heureuse de nos difficultés avec la France, je suis assuré que les deux Chambres du Congrès partageront les vœux et la joie que j'éprouve que les relations amicales entre notre gouvernement et la France, comme je l'ai exprimé dans mon dernier message, seront bientôt réalisés. Je ne négligerai rien de mon côté pour faire oublier un mal-entendu qui, pendant quelques tems, a interrompu nos relations avec cette Puissance.

(Signé) ANDREW JACKSON.

CONSEIL DE LA PREMIERE MUNICIPALITE.

SEANCE DU 24 MAI 1836.

Le Conseil s'est assemblé en vertu, d'une convocation du Maire, à la demande de Mrs. High, Johns et Wilcox.

Le Recorder ayant invité le secrétaire à faire l'appel nominal, les membres présens furent, Mrs. Armas, Bertus, Bouligny, Buisson, Canon, Cougot, Duplessis, Grailhe, Guillot, High, Johns, Lafargue, Lesseps, Mercier, Pedesclaux, Philips, Pedesclaux, Philips, Pichot, Pitot, Stringer, Thomas et Wilcox.

Après lecture et approbation du journal de la séance précédente, M. High a présenté une résolution autorisant le maire à tirer pour la somme de deux mille piastres sur le trésorier de la 1re. municipalité pour venir au secours des incendiés de la 3ème. municipalité.

Ladite résolution a subi sa première lecture, et sur motion, a été mise à l'ordre du jour pour la séance prochaine.

M. High a présenté une résolution ayant pour objet de décréter le rappel de la résolution passée à la séance du 20 du courant ordonnant l'acquisition du transfert de 250,000 d'actions au pair de la banque des Améliorations, à condition que ladite banque ouvre un crédit de $100,000 à la première municipalité.

Le Conseil s'étant disposé de voir les règles,

Sur motion de Mr. Armas, ledite résolution est et demeure rejetée.

L'appel nominal demandé par M. Armas sur cette motion de rejet a produit le résultat suivant :

Pour l'affirmative, Mrs. Armas, Bertus, Buisson, Canon, Cougot, Grailhe, Guillot, Lafargue, Lesseps, Mercier, Pedesclaux, Pichot, Pitot et Stringer, 14 oui.

Pour la négative, Mrs. Bouligny, Duplessis, High, Philips et Wilcox—5 non.

M. Johns avec la permission du Conseil s'est abstenu de voter dans cette question.

Sur motion le Conseil s'est ajourné à vendredi prochain 27 du courant à 5 heures de l'après midi.

Pour copie conforme.

D. AUGUSTIN—Secrétaire.

(*Communiqué.*)

Nous signalons à l'autorité chargée de la police de cette ville, un inconvénient qui peut avoir des conséquences déplorables ; nous voulons parler des *fire au pistolet* qui s'établissent dans l'intérieur des maisons. L'année dernière la balle d'un pistolet tiré dans une cour, pénétra dans le salon d'une maison voisine, alla frapper contre la cheminée : Il y avait quatre personnes dans le salon. Avant-hier un pistolet est parti dans les mains d'un apprenti perruquier. La balle a frappé la cloture en planches de la maison voisine où se trouvaient réunies plus de cinquante personnes.

Service Maritime—Le bill des crédits alloués au service de la Marine, a été adopté par les deux Chambres du Congrès. Comme il n'y a pas de doute qu'il ne soit approuvé par le Président, on peut dès aujourd'hui le considérer comme une loi. En voici les principaux détails :

Allocations au service maritime, pour l'année 1836.

Paie des officiers et marins		$ 2,318,017
Carinants, constructeurs, &c		68,340
Provisions		782,263
Réparations de vaisseaux, &c.		1,055,000
Améliorations à l'arsenal. mar. et chantier de	Portsmouth	67,000
" "	Brooklyn	84,200
" "	Philadelphie	11,750
" "	Washington	27,500
" "	Gosport	167,000
" "	Pensacola	42,000
Casis, &c. à Pensacola		145,000
Pépinières, &c. à Pensacola		41,000
Magasins		64,900
Dépenses contingentes		281,000
Corps des gardes et soldats de marine, soldé, &c.		266,854
Bâtimens à vapeur, à Brooklyn		150,000
Hospices de la marine		49,410
Casernes, &c., près des arsenaux et chantiers de Charleston, Gosport et Pensacola		150,000
Canaux et magasins de New-York		
Boston,		14,200
Dépenses et dépenses de l'expédition destinée à protéger et relever les côtes, de l'Océan Pacifique		150,000
Emploi d'une force navale, pour cette expédition, dans le cas où elle serait jugée nécessaire		150,000
Ma.—Etat pour la		

Suite des détails sur l'expédition de Tlémecen.

L'armée se dirige par la rive droite de l'Aïn-el-Haout, et arrive à notre heure sur les bords de l'Isser ; jusque là aucun ennemi ne s'était présenté ; la route était vuide, on aperçut, à mi-côte, vers le fond que nous laissions à notre droite, environ une des montagnes qui disposaient à descendre dans la plaine ; et dont quelques-uns arrivèrent en effet jusqu'au pied, au bout de 2 à 3 heures. Ces Arabes paraissaient être des Douairs et sur la rive droite de l'Isser. Pendant que quelques uns parurent plutôt être des observateurs que de vrais ennemis ; mais un Arabe auxiliaire ayant tiré sur quelques-uns, et ayant été ramené aussitôt, et il s'engagea une petite fusillade qui ne fut meurtrière pour aucun des deux partis.

La nuit se passa très paisiblement, et nous ne connûmes la présence de l'ennemi que par les feux qui brillaient dans les montagnes.

M. le maréchal Clauzel donna l'ordre à la brigade d'Arlanges, qui devait être précédée par nos Arabes auxiliaires et par les Coulouglis, commandé par Mustapha Ben-Smaïl, El-Mezari, et le chef d'escadron Joussouf, de se porter dans la montagne à notre droite sur le camp de Seba Chouikh, de manière à forcer Abd-el-Kader à descendre dans la plaine, où il devait rencontrer nos autres troupes, qui les placeraient ainsi entre deux feux sur un terrain où son infanterie ne pouvait combattre avec avantage. Ce mouvement très bien compris par ces chefs indigènes, fut exécuté avec vigueur. Pendant cette opération, quelques combats s'engageaient dans le matin. Le 11e, que M. le maréchal Clauzel avait laissé pour garder les bagages, eut à lutter contre près de 2000 hommes, cavaliers et fantassins, et le fit avec beaucoup de sang-froid et avec avantage. Une section de 15 grenadiers (3e bataillon de ce régiment), commandée par le capitaine Ripert, se fit particulièrement remarquer dans cette circonstance ; elle attendit à bout portant le feu des Kabailes, et quoique cette décharge lui eût blessé quatre hommes, elle n'en resta pas à son poste en repoussant l'ennemi à la baïonnette. Une charge d'un escadron du 2e régiment de chasseurs, commandée par le capitaine Bernard, repoussa les assaillans dans le moment où ils montraient le plus grand acharnement, et leur fit éprouver une perte notable en hommes et en chevaux. Enfin, un mouvement offensif, détaché à propos par le général de division Boyer, le major Perrin Sollier, décida la retraite de l'ennemi

Un autre combat s'était engagé au pied de la montagne de Séba Chouikh, entre une compagnie du 66e, des sapeurs du génie, placés sur un mamelon et un grand nombre de Kabailes mêlés à quelques cavaliers qui essayaient de s'en emparer avec une audace remarquable. M. le maréchal Clauzel voyait avec plaisir l'ennemi s'accuser ainsi dans la plaine, parce que lorsque Mustapha, El-Mezari et la colonne d'Arlanges déboucheraient de la montagne, le mouvement qu'il avait combiné n'en serait que plus efficace. En effet, quand ils arrivèrent, poussant devant eux les cavaliers du camp de Seba-Chouikh en désordre, et qu'en même temps la cavalerie française, qui s'était tenue cachée derrière un pli de terrain, se lança au galop dans la plaine, la plus grande confusion régna parmi ces troupes, qui commencèrent à fuir de tous côtés. Mais les sinuosités des deux rivières gênaient beaucoup leur retraite, surtout pour les cavaliers, qui, n'ayant pas le temps de chercher un gué, se jetaient du haut de ces bords escarpés, et se tuaient parfois dans leur chute, pour échapper aux sabres de nos cavaliers ; ceux-ci leur firent éprouver de grandes pertes, surtout l'escadron turc, où il n'y a pas un soldat qui n'ait tué son homme, et quelques-uns d'avantage. On fit alors un grand carnage de ces fuyards, et particulièrement des fantassins. Ceux qui parvinrent à passer la rivière se sauvèrent dans les montagnes qui forment le fond de la vallée, et y furent encore vivement poursuivis par nos auxiliaires, appuyés par la cavalerie française, un bataillon du 66e et des compagnies du génie.

Cette poursuite se continua, tantôt au pied des montagnes, tantôt sur les crêtes, en suivant une direction opposée au cours des deux rivières. Pendant que M. le maréchal Clauzel observait ce mouvement, il s'aperçut que les cavaliers qui avaient tiraillé pendant une partie de la journée contre le 11e de ligne, ayant abandonné le combat, avaient passé le Tafna et longeaient le pied de la montagne en suivant le cours de cette rivière. La route qu'ils tenaient devait les amener avant peu en présence de nos auxiliaires, que les saillies des contreforts avaient empêchés jusqu'alors de les apercevoir. M. le maréchal Clauzel se trouvait par hasard avoir auprès de lui un demi-bataillon du 66e, sous les ordres du commandant Leblond, et deux pièces de campagne dirigées par M. le lieutenant Princeteau. Il prévint de ce que les deux rivières, qu'il avait alors entre l'ennemi et lui, se rapprochaient beaucoup à la montagne, et fit pointer les deux pièces sur cette troupe, qui se composait principalement de Mores, et au tête de laquelle se montraient des étendards de diverses couleurs. Deux obus qui éclatèrent dans l'endroit le plus compact suffirent pour faire prendre la fuite, avec d'autant plus de promptitude, qu'ils venaient d'arriver en présence de la cavalerie arabe militaire, et qu'ils voyaient les crêtes des montagnes qu'ils longeaient, couronnées par l'infanterie française, et par une batterie de montagne qui dirigeait aussi son feu sur leur troupe. Ils se retirèrent en désordre ; mais remarquant qu'ils n'étaient plus suivis que par les Douairs et les Smelas, et que les deux rivières, en cet endroit éloignées de la montagne, devaient nous empêcher de nous servir des pièces montées, ils firent demi-tour et chargèrent nos auxiliaires, pensant avoir le temps de les mettre en déroute avant que l'infanterie et l'artillerie de montagne, que couronnaient maintenant considérablement devancées dans l'ardeur de leur poursuite, pussent arriver à leur secours ; mais ils furent trompés dans leur calcul, car M. le maréchal Clauzel ordonna aussitôt à la batterie de campagne de passer l'Isser, ainsi qu'au demi-bataillon du 66e qui l'appuyait ; et ce passage fut effectué avec résolution dans le premier endroit praticable, et sans qu'on s'inquiétât d'aller chercher le gué, qui était fort éloigné; il fut passer les pièces au grand trot, et les ayant fait établir sur la rive droite de la Tafna, d'où elles étaient à bonne portée, il fit tirer de nouveau sur ce corps de cavalerie, qui commençait à pousser un peu nos auxiliaires, à qui les cartouches manquaient. Après quelques coups de canon ils se dispersèrent encore, mais sans être pour ne plus se rallier.

Le mouvement les combats de cette journée, où les Kabailes et les Marocains connurent l'escrime à la française (par une perte de deux cents hommes tués) la supériorité de nos armes et de notre discipline. Ils se retirèrent dans un camp fort d'assiette, et protégé par des montagnes en amphithéâtre, du côté du marabout de Sidi-Bonnouar. Dans la nuit, on remarqua un petit nombre de feux, dans la direction du nord et de l'est, cependant de nouveaux contingens arrivèrent Marocains et Kabailes; et ceux-ci n'ayant pas l'expérience que les autres avaient acquise la veille du danger de se mesurer avec nous, voulurent courir les chances d'un second combat.

Dans la matinée du 27, M. le maréchal Clauzel vit que nos adversaires faisaient un mouvement offensif. Pendant que leur infanterie gravissait les contreforts du plateau, et se dirigeait de ravin en ravin sur notre flanc droit, sa cavalerie descendait la vallée de la Tafna, et se portait dans la plaine de Remcha, sur nos derrières. Quelques coups de canon dirigés par ce général sur la 1re. ligne, l'infanterie turque, la cavalerie française et les cavaliers indigènes. M. le maréchal Clauzel résolut dès lors de leur donner la nouvelle leçon qu'ils venaient chercher, et les attendit de pied ferme. Leur première attaque fut faite avec une impétuosité et une audace bien supérieures à ce que nous avons pu observer dans les combats de la veille et de l'avant-veille. Notre cavalerie française et indigène, vivement poussée par eux, leur résista avec intrépidité, et, après plusieurs charges qui ont tenu la vie aux plus audacieux des assaillans, et qui nous valurent quelques chevaux et des armes, vint se former au-dessous du plateau, tandis que l'artillerie de campagne foudroyait ceux des ennemis qui étaient venus se réunir sur le premier mamelon qui sont au bout du plateau. Dans cette circonstance, la cavalerie avait trouvé une courageuse assistance dans un détachement formé de plusieurs compagnies du 11e de ligne, et commandé par M. le sous-lieutenant Gérard (de la 3e du 1er), qui l'appuya avec beaucoup de fermeté et de sang-froid. Pendant que l'action s'engageait ainsi, sur le bord de la plaine, avec la cavalerie des ennemis, la 1re infanterie était arrivée de crête en crête jusque sur notre flanc droit, dont elle n'était plus séparée que par un profond ravin à pentes fort rapides. Une vive fusillade s'engagea alors, et quelques Kabailes furent assez audacieux pour descendre dans le ravin, et chercher à remonter du côté opposé pour arriver jusqu'à nous. Le feu de quelques compagnies du bataillon d'Afrique, et surtout celui de cette démérité, qui coûta la vie à plusieurs des assaillans, eut bientôt raison de cette incertitude parmi le reste.

Déjà l'ardeur de l'ennemi commençait à diminuer, lorsque l'arrivée du général Perregaux (que M. le maréchal Clauzel avait autorisé à venir le rejoindre avec une partie des troupes sous ses ordres), qui déboucha sur leur flanc droit à la tête de 1000 hommes, acheva de l'ébranler. Quand les premiers cavaliers français et les zouaves parurent sur la même crête d'où les Kabailes tiraillaient, ceux-ci prirent aussitôt la fuite, vivement poursuivis par les cavaliers indigènes, à la tête desquels marchait le commandant Joussouf, qui eut un cheval atteint d'une balle. La cavalerie française qui était en bataille au bas du plateau, se lança immédiatement après les fuyards, qui se hâtèrent de passer la Tafna et d'aller chercher un refuge dans la montagne, non sans laisser derrière eux bon nombre des leurs.

Dans cette journée et dans cette action, il n'y eut que six compagnons du bataillon d'Afrique, et deux compagnons du 11e de ligne engagés pendant quelques minutes, quoique l'ennemi nous eût présenté, soit dans la vallée de la Tafna, soit sur la rive gauche de l'Isser, plus de 8,000 hommes; dont au moins 5,000 Marocains. La section d'artillerie de campagne, habilement dirigée par le lieutenant de Prébois-Crancé, sut empêcher la forma tion de la cavalerie ennemie et pour la tenir au loin. La perte de l'ennemi fut d'environ 150 hommes : nous n'eûmes qu'un homme tué.

Le but de la reconnaissance faite par M. le maréchal Clauzel était atteint, il avait appris tout ce qu'il voulait savoir. Le lendemain, il reprit la route de Tlémecen, sans être inquiété dans sa marche, si ce n'est sur la fin de la journée par un millier de cavaliers qui vinrent tiraillez avec l'arrière garde. Arrivés à la hauteur du petit bois Habanays, ils s'y jetèrent, bien qu'à la distance où nous passions de ce lieu ils ne pussent nous faire de mal. Enfin, après avoir perdu trois hommes, ils prirent le parti de se retirer tout-à-fait, résolution qui nous fut annoncée par la décharge générale en l'air de leurs fusils, selon l'usage de la province.

L'armée poursuivit sa route, et arriva à Tlémecen, où chacun reprit ses cantonnemens.

Le succès obtenu dans les journées des 26, 27 et 28 ne tarda pas à porter ses fruits. Des députations des Douars, Ouled, Chaffa, Ghinel, et même de la ville kalle de Nédroma, arrivèrent à Tlémecen, apportant des lettres dans lesquelles les tribus assuraient M. le maréchal Clauzel de leurs dispositions pacifiques à notre égard, et parlaient de se soumettre. Ils annonçaient la visite des principaux d'entr'eux qui se disposaient à venir auprès de lui. Malheureusement, la neige qui commença à tomber avec abondance retarda leur voyage; et lorsque le beau temps revint, M. le maréchal Clauzel en profita pour rétablir à Oran, avant que la période des grandes pluies fut définitivement commencée. Croyant devoir s'assurer de la possession de Tlémecen, et empêcher que l'ennemi ne put y organiser un nouveau centre d'action, il nomma provisoirement bey de cette ville, Mustapha-Ben-el Makhloche, fils d'un bey, et l'installa le 5 février.

Il confia le commandement du Méchouar au Mr. le capitaine Cavaignac, fit laisser 500 hommes, et fit distribuer 500 fusils à deux des Coulouglis qui manquaient d'armes; enfin, après avoir pris toutes les mesures nécessaires pour l'approvisionnement de la forteresse du Méchouar en munition de guerre et de bouche, M. le maréchal Clauzel quitta Tlémecen le 7 février, pour rentrer à Oran; il prit la gauche, dite du Midien, dans le but d'explorer plus complettement la province. L'armée arriva le 8 sur les bords de l'Isser; le 9, elle s'engagea dans les hautes montagnes de Beni-Hamer. Les Arabes parurent pour la première fois, et commencèrent à tirailler ; ils cherchèrent à déborder la droite de la brigade Perregau qui formait l'arrière-garde; mais ils furent vigoureusement repoussés par les chasseurs du 2e et les tirailleurs du 17e léger. Le capitaine Grust, de ce dernier corps, marcha bravement sur eux avec sa compagnie, et leur tua 4 cavaliers; le capitaine Reganet, des zouaves, enleva au pas de course une crête déjà occupée par

Extraordinaire.

Quelques [illegible] de cette ville guidés par cet esprit [illegible] qui le distingue, et secondés par le talent [illegible] du Théâtre d'Orléans, donneront [illegible] au bénéfice des Orphelins, une [illegible] composée de

Le Tyran de Padoue,

Drame en 3 actes, par Victor Hugo.

Suivi de la première représentation de

SIMPLE HISTOIRE.

Comédie vaudeville en 1 acte, de MM. Scribe et de Courcy.

☞Le tableau pour la location des loges sera ouvert mardi 24 courant. S'adresser à M. Dupremont.

Théâtre St. Charles.

(Dernière représentation de cette saison au bénéfice de M. Holland, trésorier.)

SAMEDI, 28 mai 1836.

Le bénéficiaire a l'honneur d'annoncer au public qu'il fera son début au théâtre St. Charles à cette occasion et dans le cours de la soirée il remplira

DOUZE ROLES DIFFERENS.

Le spectacle commencera par

LES CAPRICES D'UN COMEDIEN.

Dans cette pièce sera introduite

Une scène de Ventriloquisme.

La petite comédie de

LE SECRET.

Le spectacle sera terminé par la farce burlesque de

UN JOUR APRES LA FOIRE.

☞Pour billets et loges s'adresser au public

COMPAGNIE ITALIENNE.

PREMIER DEBUT DE SIGNOR ORLANDI.

Dimanche prochain, 29 du courant,

Au bénéfice de M. Ravaglia.

La première représentation de l'Opéra Italien en 3 actes, de BARBIERE DE SIVIGLIA.

M. ORLANDI remplira le rôle de BARTOLO.

26 mai—3

COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS, 25 mai 1836.

COTON.

67 balles	Mississipi		15 1/2
40 do	do		16 1/4
269 do	Lac,		17
67 do	Alabama		17
68 do	do		16 1/4
501			

Marché du Hâvre.

2 *Avril*.—COTON.—Les arrivages de la semaine sont de 6775 balles et les ventes pendant le même laps de temps, de 2553 balles. Les rapports d'une avance dans les marchés des Etats-Unis, qui avaient été prévus par les principaux acheteurs, et même les informations d'une avance à Liverpool reçues cette semaine n'ont pu donner aucune activité à notre marché : nos acheteurs ont profité des occasions les plus favorables et désirent clore avant d'entamer de nouvelles opérations. Le calme qui s'est, en conséquence, fait ressentir n'a besoin d'aucun 'commentaire. Les prix nominaux se sont soutenus aux mêmes quotations. Ce calme, cependant, ne s'est pas étendu sur les Brésiliens qui ont été en demande, et dont les bonnes qualités qui sont rares, ont rapporté des prix élevés. Les arrivages du mois sont de 36,000 balles ; contre 25000 balles de vendues.

PARIS 4 *avril*.—*Bourse*.—Les sécurités de toute description ont obtenu une hausse quoique les nouvelles politiques soient toujours incertaines. L'avance dans les fonds espagnols est attribué à la faveur dont jouit le ministère Mendizabal dans la chambre des Procureurs, et aux rapports qui sont parvenus des avantages obtenus par les troupes de la Reine.

JOURNAL MARITIME.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Expédiés.

Brick Ophir, Brittingham, N Y — J A Merle & Co.
Brick Harriett, Hooper, Rotterdam, — G Bedford.

Arrivés.

Brick America, Williams, de Charleston.
Bateau à vapeur Mississipi, Birck. Cincinnati.
Bateau à vapeur Samaphore, Hoffman, Opelousas.
Bateau à vapeur Despatch, Birck, Lafourche
Bateau à vapeur Cloutierville, Benoist, Natchitoches.
Bateau à vapeur Missourian, Dran, Louisville.

POUR LITTLE ROCK, ARKANSAS, et tous les ports intermédiaires—Le beau bateau à vapeur REVENUE, capitaine P. R. Lott, prendra du fret et des passagers pour les ports ci-dessus désignés et partira samedi 28 mai, à 3 heures de l'après-midi. Pour passage, ayant de fort beaux emménagemens, s'adresser à bord ou à

26 mai—2 F. JOURDAN,
No. 30, Vieille Levée

POUR LOUISVILLE—Le steamer CHANCELLOR, capitaine Whithall, partira pour Louisville, dimanche matin, 29 mai, à 10 heures. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

26 mai FORSYTH, GOODWYN & FORDS.

Pour Manchester, Vicksburg, Natchez et ses ports intermédiaires—Le steamer boy marcheur IONE, capitaine Price, prendra son fret ardi, 24 mai, et partira incessamment. Pour fret ou passage, s'adresser à bord vis à vis la rue Conti ou à

24 mai—27 BUCKNER, STANTON & Co. rue Gravier.

POUR BRAZORIA, [Texas.]

La goélette paquebot régulier JULIUS, partira incessamment. Pour frêt et passage, s'adresser à bord ou à J. REED & Co,

25 mai rue Royale No. 25

ANTOINE JONAU offre ses sincères remercimens à tous ceux qui par leurs efforts désintéressés lui ont si puissamment aidé à sauver ses papiers et son mobilier de l'incendie qui vient de consumer sa maison ; et particulièrement à plusieurs négocians obligeans et respectables de cette ville, qui ont sauvé du désastre tous les livres et papiers de sa maison de commerce. 26 mai—1

AVIS.—Le public est prévenu que l'avis publié dans le *Bulletin* et l'*Abeille* du 11 et du 14 mai 1836 par Mr. Louis de Feriet, relatif à une terre située sur le côté Est de la baie de Mobile et choisie pour y fonder la nouvelle ville d'Alabama, a été publié sans aucun droit ou autorité.

Mr. de Feriet avait dès le 20 janvier 1818, vendu la totalité de cette terre. Pour en trouver la preuve satisfaisante et conclusive, le public peut consulter les dossiers du notariat de feu Nous. Broutin, notaire en cette ville, lesquels dossiers sont en ce moment entre les mains de William Christy en cette ville. On y trouvera, en date du 28 juillet 1817, une procuration signée par M. de Feriet, nommant pour son fondé de pouvo